



Revue de presse du 20 mai 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Économie et vie des entreprises

- Seine-Maritime - 76 M€ de fonds européens mobilisés - La Gazette France
- Port 2000 - les premiers accropodes posés sur la digue de la future chatière - La Gazette France
- Rouen - Altereo renforce son activité dans l'ingénierie de l'eau et des infrastructures - La Gazette France
- La Normandie décroche le label Capitale French Tech - La Gazette France
- Rouen Objectif Croissance - déjà 100 000 euros d'aides pour entreprendre - Normandinamik

Sécurité

- FC Rouen-Stade lavallois - les supporters de Laval sous escorte policière pour se rendre à Diochon - Paris Normandie
- Le Havre. Un trafic de drogue démantelé après une transaction en pleine rue – Tendances Ouest
- La Ville de Dieppe prévoit d'étendre la surveillance des plages sur quatre week-ends supplémentaires – 76 actu

Équipements publics

- Vétusté des bâtiments, « sentiment d'abandon et de déshumanisation » : les associations dénoncent les conditions de rétention au CRA de Oissel – France 3

Justice

- Soupçon de détournement de fonds publics - un juge d'instruction va enquêter sur Edouard Philippe - Paris Normandie
- Soupçons de détournements de fonds au Havre - pourquoi Édouard Philippe est visé par une enquête du parquet national financier ? – France 3
- Soupçons de détournement de fonds publics - un juge d'instruction va enquêter sur le maire du Havre Édouard Philippe – ICI

Éolien

- Dieppe – Le Tréport - le futur parc éolien en mer inaugure sa base de maintenance - Normandinamik

Social et société

- « Traite d'êtres humains » - une plainte contestée par les plateformes de livraison de repas - Paris Normandie
- À Saint-Aubin-lès-Elbeuf, les syndicats d'Euroapi dénoncent une chasse aux sorcières - Paris Normandie

Collectivités locales

- Le Département de la Seine-Maritime et Orange lancent leur collecte de téléphones usagés - Paris Normandie
- Harcèlement. Un chauffeur ripeur de l'Agglo de Fécamp dépose plainte - « J'allais péter un câble » - Paris Normandie

Santé

- Édito. Pavillon bleu mais baignade déconseillée, est-ce vraiment sérieux ? - Paris Normandie
- Généraliste, pédiatre, psychiatre - quels sont les délais de rendez-vous en Seine-Maritime et dans l'Eure ? - Paris Normandie
- Baignade en Normandie - selon l'ARS, 92 % des eaux étaient de « bonne » ou « d'excellente » qualité en 2025 – Ouest

Logement

- « On vit dans la moisissure et on perd tout » - au Havre, une famille désespérée par l'insalubrité de son appartement – 76 actu

Tourisme

- Rouen. Matthieu de Montchalin devient le nouveau président de l'office de tourisme – Tendances Ouest

Acteurs publics

- Comment l'État tire parti de la vente aux enchères en ligne pour céder ses biens immobiliers
- Élections professionnelles dans la fonction publique les syndicats en campagne dans un paysage bouleversé
- Au ministère de la Justice, la procédure pénale numérique se diffuse

Seine-Maritime : 76 M€ de fonds européens mobilisés

J.M

4-5 minutes

En bref

La Seine-Maritime capte plus de 76 millions d'euros de fonds européens sur la période 2021-2027, selon les données du Département. Ce positionnement en tête des bénéficiaires normands met en lumière les mécanismes de redistribution des financements publics et leurs effets sur la compétitivité territoriale.



Seine-Maritime : 76 M€ de fonds européens mobilisés sur 2021-2027 © D.R.

Publié le 20 mai 2026 - Mis à jour le 20 mai 2026

Sur la période 2021-2027, le Département de la Seine-Maritime bénéficie

d'une enveloppe de plus de 76 millions d'euros issus des dispositifs européens, ce qui en fait le principal bénéficiaire au sein de la Normandie. Ces crédits s'inscrivent dans les politiques de cohésion de l'Union européenne, destinées à soutenir les investissements publics dans les infrastructures, la transition écologique, l'innovation et le développement économique des territoires. Leur allocation repose sur des critères de besoins économiques, de structuration locale des projets et de capacité administrative des collectivités à monter des dossiers financés.

Fonds publics et attractivité territoriale renforcée

Derrière ces chiffres, se dessine une logique de compétition territoriale de plus en plus marquée autour de l'accès aux financements publics. Les collectivités les mieux dotées en ingénierie de projet et en capacité d'investissement captent une part plus importante des fonds disponibles, renforçant leur avantage comparatif en matière d'infrastructures, de soutien aux entreprises et de politiques de transition. Pour les acteurs économiques locaux, ces enveloppes financent indirectement des projets liés aux entreprises, à l'emploi, à la formation et à la modernisation des équipements publics, avec des effets d'entraînement sur les filières du BTP, des services et de l'innovation.

Ces financements ont également un impact sur les dynamiques de recrutement et d'attractivité. Les investissements soutenus contribuent à améliorer les infrastructures de transport, les zones d'activités économiques et les équipements publics, autant de facteurs déterminants dans les décisions d'implantation des entreprises.

Financements publics et stratégies territoriales locales

À l'échelle nationale, cette situation reflète une évolution des modalités de gestion des financements publics et européens dans les politiques d'aménagement du territoire. L'accès aux dispositifs repose désormais sur la capacité des collectivités à concevoir des projets structurés, techniquement solides et alignés avec les priorités européennes et nationales. Cette logique valorise les démarches intégrant la transition énergétique, l'innovation et le développement économique local. Les

financements sont ainsi orientés vers des opérations présentant un niveau de maturité élevé et une forte capacité d'exécution. Dans ce cadre, les collectivités renforcent leurs outils d'ingénierie pour accompagner le montage des dossiers et sécuriser les cofinancements. Les projets mobilisent de plus en plus d'acteurs publics et privés, notamment dans les domaines des infrastructures et de la formation. Cette organisation contribue à structurer les stratégies d'investissement à l'échelle territoriale. Elle s'inscrit dans un mouvement plus large de transformation des politiques économiques locales.

Port 2000 : les premiers accropodes posés sur la digue de la future chatière

Chloé Guerout

4–5 minutes

Dossier

Le chantier de la chatière de Port 2000 franchit une nouvelle étape avec la pose des premiers accropodes. Ce projet stratégique représente 197 millions d'euros d'investissement pour le transport fluvial au Havre.



Pose des premiers accropodes de la chatière au Havre. © Photo Haropa

Publié le 19 mai 2026 - Mis à jour le 19 mai 2026

Haropa poursuit le chantier de la chatière au Havre, une infrastructure destinée à connecter directement Port 2000 au bassin historique et aux plateformes logistiques de la Seine. Lancé pour une durée de deux ans et

demie, ce projet doit être livré en 2027.

L'objectif pour le port normand est d'augmenter la part du transport fluvial dans l'acheminement des conteneurs. Aujourd'hui limitée à environ 10%, elle doit à terme doubler.

Depuis mi-février, les travaux du soubassement de la future digue se poursuivent. *«À ce stade, près de 75 % du soubassement est réalisé, représentant environ 1 300 mètres de digue déjà constitués sous le niveau de la mer»*, annonce Haropa. Plus de 600 000 mètres cubes de matériaux ont été installés sur les 776 000 prévus.

Les premiers accropodes posés

Le chantier a franchi une nouvelle étape avec la pose du premier accropode fin avril. Ces blocs de béton, fabriqués sur le quai de l'Asie au Havre, formeront la *«carapace extérieure»* de la digue longue de 1,8 kilomètre.

Au total, 19 900 unités seront nécessaires. Chacun de ces blocs pèse sept tonnes et contient trois mètres cubes de béton. Leur forme spécifique en H permet un emboîtement renforçant la résistance de l'ouvrage face à la houle. Haropa assure également avoir intégré les projections climatiques dans la conception de l'ouvrage, dimensionné pour une durée de vie de 50 ans.

«Près de 7 000 accropodes ont déjà été produits», annonce Haropa. Le chantier mobilise actuellement près de 80 personnes, un effectif qui devrait dépasser la centaine lors du pic d'activité.

Une première opération de microminage ce 19 mai

En parallèle, une première opération de microminage de la digue sud du port historique doit se tenir ce 19 mai en soirée. Réalisée par l'entreprise Térélian, elle permettra de préparer le futur chenal d'accès des navires.

«L'intervention est encadrée par arrêté préfectoral et conduite dans des conditions strictes de sécurité», explique Haropa. Concrètement, cette intervention *«repose sur l'utilisation de faibles charges explosives*

permettant de fragmenter la structure de manière contrôlée[...]

Des dispositifs spécifiques sont également mis en place, notamment des rideaux de bulles lestés autour de la zone, pour atténuer le bruit sous-marin côté mer. À noter néanmoins, qu'un bruit pourra être perçu par les riverains au moment du tir.»

Le projet représente un investissement total de 197 millions d'euros financé par la Région Normandie à hauteur de 86,05 millions d'euros, par l'État pour 23,6 millions d'euros, par l'Union Européenne pour 11 millions d'euros et par Haropa à hauteur de 76,35 millions d'euros.

Rouen : Altereo renforce son activité dans l'ingénierie de l'eau et des infrastructures

J.M

4-6 minutes

En bref

Altereo, une agence spécialisée dans l'hydraulique urbaine s'implante à Rouen et renforce son activité dans la gestion des réseaux d'eau et des infrastructures associées. Au-delà de cette installation, l'opération illustre les besoins croissants en ingénierie environnementale et en compétences techniques dans un contexte de transition climatique et de vieillissement des réseaux publics.



Rouen : une implantation d'entreprise spécialisée dans l'eau qui révèle

Publié le 20 mai 2026 - Mis à jour le 20 mai 2026

L'entreprise Altereo développe son activité à Rouen avec une équipe d'une demi-douzaine de collaborateurs, au sein d'un espace tertiaire situé sur la rive gauche de la ville. Elle intervient principalement auprès des collectivités et opérateurs publics sur la gestion du cycle de l'eau : diagnostics de réseaux, modélisation hydraulique, schémas directeurs et accompagnement de projets d'aménagement. Cette implantation s'inscrit dans un maillage national de plusieurs agences, avec une stratégie de proximité visant les collectivités territoriales confrontées à des enjeux croissants de performance des infrastructures.

Ingénierie de l'eau et emploi local

Le développement de cette activité intervient dans un contexte de pression accrue sur les réseaux d'eau et les infrastructures urbaines, marqué par l'augmentation des épisodes climatiques extrêmes, la vétusté d'une partie du patrimoine existant et le renforcement des exigences réglementaires en matière de gestion de l'eau et de prévention des inondations. Ces évolutions conduisent à un recours plus important à des expertises techniques spécialisées pour accompagner l'analyse des risques, la planification des investissements et le suivi des services publics essentiels. Dans ce cadre, les entreprises d'ingénierie environnementale occupent une position intermédiaire entre maîtrise technique, conseil stratégique et accompagnement opérationnel des projets territoriaux.

Pour les territoires, ces implantations génèrent des effets directs sur l'emploi qualifié, en particulier dans les métiers de l'ingénierie hydraulique, de l'environnement et de la gestion des infrastructures. Elles contribuent également à structurer des écosystèmes locaux associant formation, recherche et entreprises, notamment avec les universités et établissements spécialisés.

Gestion de l'eau et transformation territoriale

À l'échelle nationale, le développement des activités d'ingénierie liées à l'eau s'inscrit dans une évolution plus large des politiques d'aménagement, marquée par la montée des enjeux de sécurité des infrastructures et de continuité des services essentiels. La gestion des réseaux devient un sujet de planification de long terme, intégrant à la fois les contraintes liées aux événements climatiques extrêmes, les besoins de modernisation des équipements et les impératifs de financement public. Cette évolution s'accompagne d'une diversification des acteurs impliqués dans la production et la maintenance des infrastructures, avec un recours accru à des structures spécialisées dans l'analyse technique, la modélisation et l'anticipation des risques. Elle met également en lumière une transformation progressive des modes d'intervention sur les services publics techniques, désormais davantage articulés entre expertise publique, ingénierie privée et logiques de projet à l'échelle territoriale.

La Normandie décroche le label Capitale French Tech

Chloé Guerout

3-4 minutes

En bref

La Normandie devient pour la première fois Capitale French Tech pour la période 2026-2028. Une reconnaissance nationale pour l'écosystème régional de l'innovation.



© Photo d'illustration La Gazette France

Publié le 19 mai 2026 - Mis à jour le 19 mai 2026

La Normandie accède pour la première fois au rang de Capitale French Tech. La labellisation, attribuée par la Mission French Tech pour la période 2026-2028, récompense plusieurs années de structuration de l'écosystème régional de l'innovation.

Portée par la French Tech Normandie, cette reconnaissance fédère

startups, entrepreneurs, collectivités, établissements d'enseignement supérieur, investisseurs et grands groupes autour d'une ambition commune : renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Ce nouveau statut souligne la montée en puissance de la Normandie dans des filières stratégiques comme l'industrie, la santé, le numérique, l'intelligence artificielle, le maritime et l'innovation à impact.

Gagner en visibilité

La dynamique s'appuie notamment sur les pôles de Caen et Rouen, en lien avec l'ensemble des territoires normands. Jusqu'ici reconnue comme Communauté French Tech, la région franchit une nouvelle étape dans la structuration de son réseau d'innovation.

Le label Capitale French Tech doit permettre aux startups normandes de gagner en visibilité en France et à l'international. L'objectif est aussi de faciliter l'accès aux financements, aux marchés publics et privés ainsi qu'aux réseaux d'innovation.

Soutenue par l'État et la Région Normandie, cette reconnaissance vise également à attirer talents, investisseurs et porteurs de projets, tout en renforçant la création d'emplois et la souveraineté technologique française.

Rouen Objectif Croissance : déjà 100 000 euros d'aides pour entreprendre

Jacques-Olivier Gasly

3–4 minutes

Depuis maintenant six mois, le dispositif Rouen Objectif Croissance (ROC), développé par la CCI Rouen Métropole, permet aux créateurs et repreneurs d'entreprise ainsi qu'aux entrepreneurs souhaitant développer leur activité, de bénéficier d'un coup de pouce financier, en plus d'un accompagnement dédié de la CCI...

Opérationnel depuis le mois de septembre dernier et présenté officiellement à la presse quelques semaines plus tard, Rouen Objectif Croissance constitue le dernier outil mis en place par la CCI Rouen Métropole, destiné à compléter son arsenal d'aides à la création d'entreprise. Et à en juger par le nombre de sollicitations, cette initiative de la CCI est venue combler un manque. « Depuis le lancement, nous avons étudié 50 dossiers et 9 demandes ont été examinées par notre comité de suivi et 8 validées pour un total de 100 000 euros de prêts à taux zéro », explique Frédérick Hubin, président de Rouen Objectif Croissance.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, seuls les projets les plus aboutis et qui semblent les plus prometteurs bénéficient de cet accompagnement. « Il y a un véritable travail en amont de la part des conseillers de la CCI, qui va tout d'abord consister à démystifier la création d'entreprise. Aujourd'hui, il y a des personnes qui poussent les portes de la CCI en disant "je veux monter ma boîte", comme s'il s'agissait d'un métier. Ce n'est malheureusement pas comme cela que ça marche... Il faut se poser les bonnes questions : quelle activité, pourquoi, comment me différencier des autres ? », insiste Frédérick Hubin, lui-même chef d'entreprise.

Une phase essentielle qui a pour principale vertu de prévenir les échecs et les déconvenues personnelles. « Nous avons à cœur d'accompagner chaque porteur de projet de manière adaptée. Même si pour certains, cela implique de prendre le temps de consolider leur projet ou de mûrir leur démarche avant de se lancer pleinement dans la création d'entreprise », poursuit le président de la délégation rouennaise de la CCI Rouen Métropole.

Pourtant, les chiffres sont là : quand les conseillers des CCI croient en eux et qu'ils les font entrer dans le processus d'accompagnement, les projets de création augmentent leurs chances de réussite. Ainsi, 91 % des créateurs sollicitant un financement obtiennent l'intégralité du montant demandé, et en moyenne les entreprises accompagnées affichent un taux de survie de 74 % à quatre ans*.

Aujourd'hui complétée par l'offre financière du prêt à taux zéro de Rouen Objectif Croissance, l'action de la CCI Rouen Métropole et de ses partenaires financiers (deux banques sont actuellement partenaires et d'autres souhaitent dorénavant intégrer le tour de table) répond pleinement à cet objectif de développement du territoire économique local, qui est en quelque sorte l'ADN des Chambres de Commerce et d'Industrie en France. Innovante par son aspect financier, la formule suscite de nombreuses marques d'intérêts, bien au-delà du périmètre géographique de la CCI Rouen Métropole.

** Chiffres CCI France*

FC Rouen-Stade lavallois : les supporters de Laval sous escorte policière pour se rendre à Diochon

Paris Normandie

5-7 minutes

La préfecture de Seine-Maritime a publié un arrêté pour encadrer la venue des supporters lavallois en marge du match aller des barrages d'accession à la Ligue 2, ce mardi 19 mai 2026 à 20 h 45 au stade Robert-Diochon.



Une centaine de supporters lavallois sont attendus ce mardi 19 mai 2026 à Rouen. - Photo d'illustration Boris Maslard

Publié: 19 Mai 2026 à 16h53 Temps de lecture: 1 min

C'est le cas pour chaque affiche ou presque ayant pour cadre le stade Robert-Diochon ; forcément, ce [match de barrage historique](#) du FC Rouen face au Stade Lavallois pour accéder à la ligue 2 ce mardi 19 mai 2026 à 20 h 45 ne fait pas exception. La préfecture de Seine-Maritime a édicté un arrêté portant sur l'encadrement des supporters attendus au match – près de 8300, le stade est attendu à guichets fermés.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Les supporters visiteurs (une centaine, selon les estimations avancées par les services préfectoraux) auront interdiction entre 17 et 23 heures de se rendre aux abords immédiats du stade. Leur point de rendez-vous pour accéder au stade sera à 19 h 30 sur le parking du cimetière situé boulevard Stanislas-Girardin au [Petit-Quevilly](#). De là, ils se rendront ensuite à pied au stade par la rue Jules-Ferry, à 20 h, escortés par les forces de l'ordre.

Heurts en tribune contre Versailles

L'arrêté préfectoral rappelle deux incidents survenus lors du dernier match à domicile du [FC Rouen](#), samedi 9 mai 2026, [face au FC Versailles](#). Des supporters présents en tribune sud, l'ancre du kop ultra des Rouen Fans, [avaient arraché des sièges](#) en fin de match pour les lancer sur le terrain, provoquant l'interruption provisoire de la partie. Le même soir, un supporter d'un club tiers présent dans la même tribune avait également été molesté et poursuivi par plusieurs de ces ultras jusqu'en dehors du stade.

Résultats sportifs Retrouvez les résultats de tous les sports chaque jour [en cliquant ici](#) Lire aussi



Le Havre. Un trafic de drogue démantelé après une transaction en pleine rue

Gilles Anthoine

1-2 minutes

Un trafic de drogue démantelé au Havre.

Mardi 12 mai, une patrouille de police a surpris une transaction de kétamine, rue de Tourneville. L'acheteur a été interpellé. Les investigations ont permis de remonter la filière en moins de 24 heures. Le fournisseur a été rapidement identifié et interpellé à son domicile mercredi 13 mai. Il s'agit d'un homme de 26 ans.

- **A lire aussi.** [Trafic de drogue. Après des fusillades à Bordeaux, des suspects ont été interpellés en région rouennaise](#)

Drogue, argent liquide et sacs de luxe

La perquisition a permis de confirmer l'existence d'un trafic local mais très actif. Ils ont retrouvé 22 grammes de cocaïne, deux plaquettes de résine de cannabis, 11,5 grammes d'herbe de cannabis et 38 comprimés d'ecstasy. La police a aussi saisi 6 758 euros en liquide, plusieurs sacs de luxe et une PlayStation.

Le dealer est passé en comparution immédiate lundi 18 mai. Il a été condamné à 18 mois de prison dont 6 mois avec sursis probatoire. L'argent, les sacs et la PlayStation ont été confisqués.

La Ville de Dieppe prévoit d'étendre la surveillance des plages sur quatre week-ends supplémentaires

Marie LEMAISTRE

2-3 minutes

La Ville de Dieppe prévoit d'élargir la surveillance de ses plages dès l'été 2026. Quatre week-ends supplémentaires en juin et en septembre seront soumis au conseil municipal.

Sur le même thème

[Mer](#)

[Plage de Dieppe](#)

[Pompiers](#)



Quatre week-ends supplémentaires en juin et en septembre seront proposés au vote lors du prochain conseil municipal de la ville de Dieppe

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 19 mai 2026 à 15h59

La surveillance des plages élargie aux week-ends de juin et septembre. La Ville de [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) a annoncé, ce **lundi 18 mai 2026**, vouloir étendre la période de surveillance de ses plages.

En plus de la surveillance quotidienne prévue du **1^{er} juillet au 31 août**, quatre week-ends supplémentaires, en juin et en septembre, seront proposés à l'approbation du prochain conseil municipal prévu le 28 mai à 18 h, « afin d'apporter une **sécurité renforcée** aux baigneurs ».

Une surveillance confiée aux sapeurs-pompiers

Chaque été, les services de la Ville balisent trois zones de baignade sur la plage de Dieppe et une sur celle de Puys.

La mission de surveillance est confiée au Service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime, les sapeurs-pompiers volontaires se répartissant sur les quatre postes de secours, de 11 h à 19 h.

Le conseil municipal du 9 avril avait voté une enveloppe de 77 275 € pour la mise à disposition de ces saisonniers sur la période initiale du 1^{er} juillet au 31 août.

Vidéos : en ce moment sur Actu

L'ajout de ces quatre week-ends, qui étirerait la surveillance du 20 juin au 13 septembre, entraînera nécessairement un coût supplémentaire, dont le montant sera également soumis au vote.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Vétusté des bâtiments, "sentiment d'abandon et de déshumanisation" : les associations dénoncent les conditions

Gregory Thelu

5-6 minutes

Cinq associations publient leur rapport annuel sur le fonctionnement des centres de rétention administrative (CRA) en France et la situation des étrangers qui y sont enfermés. En Normandie, le CRA de Oissel près de Rouen continue de faire l'objet de nombreuses critiques alors qu'un nouveau site est prévu pour 2028.

16 467. C'est le nombre d'étrangers en situation irrégulière enfermés en 2025 dans les centres de rétention administrative en France, soit une hausse de 1,5% par rapport à l'année précédente, souligne [le rapport annuel de cinq associations](#) qui interviennent quotidiennement dans les CRA.

Forum Réfugiés, France Terre d'Asile, Groupe SOS Solidarités, la Cimade et Solidarité Mayotte dénoncent cette année encore une situation qu'elles jugent "*préoccupante*".

Elles constatent un allongement "*inutile*" de la durée d'enfermement. Celle-ci a atteint un peu plus de 33 jours en 2025 contre 16 en 2020. Soit un doublement de la période de rétention en cinq ans.

En Normandie, avec 37 jours, le CRA de Oissel se distingue justement par une durée moyenne d'enfermement plus long que la moyenne nationale. "*Cela s'explique en partie par les relations entre la France et l'Algérie*", explique Emeline Juillet, responsable du service rétention à France Terre d'Asile.

En 2025, 167 ressortissants algériens ont été enfermés au CRA de Oissel, représentant un quart des personnes placées. *"Or, depuis 2024, l'Algérie a suspendu toute coopération consulaire en matière d'éloignement forcé. L'administration a pourtant continué à enfermer ces personnes sans aucune perspective."*

Le rapport souligne que *"régulièrement, des personnes qui acceptent de repartir se retrouvent enfermées en rétention (à Oissel), alors même que les laisser libres leur aurait permis d'organiser leur départ. Ce fut le cas d'un ressortissant surinamais pour lequel quatre vols ont été annulés."*

À Oissel comme ailleurs en France, si le taux d'enfermement est plus long depuis quelques années, le taux d'expulsion est en revanche en baisse par rapport à l'an dernier (36,1% en 2025 contre 39,3% en 2024).

Dans son rapport, les associations dénoncent cette situation :

"l'allongement de la durée de rétention ne conduit pas à davantage d'éloignements, mais intensifie au contraire les tensions, la détresse psychologique, mais aussi la violence dans les CRA".

Ce climat est accentué par les conditions de vie des étrangers dans ces centres. *"À Oissel, 50 personnes sont installées dans une seule et même zone de vie. Les hommes sont par chambre de six. Ailleurs, ce sont généralement des chambres de 2 ou de 4. Cela génère de la promiscuité et parfois de la tension"*, déplore Émeline Juillet.

Autre grief des associations : la vétusté des bâtiments à Oissel. *"Cette ancienne infirmerie militaire, est de plus en plus vétuste et totalement inadaptée pour retenir 72 personnes"*, est-il écrit dans le rapport qui évoque des flaques d'eau, des infiltrations dans les murs et la présence de vers dans les canalisations.

Une situation toujours aussi *"préoccupante"* et *"un pas de plus vers la déshumanisation"* selon Émeline Juillet malgré la réalisation de plusieurs travaux en début d'année. La question de l'accès aux soins des personnes retenues est également au cœur des préoccupations.

Ouvert en 2004, le CRA de Oissel compte parmi les 25 centres de ce type en France. Il peut accueillir jusqu'à 72 personnes, des hommes mais

aussi des femmes et des enfants. Il n'accueille plus de mineurs isolés depuis 2022. D'après le rapport, 669 personnes y ont été placées en 2025.

Un précédent [rapport publié le 26 mars 2026](#) par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) dénonçait les conditions de vie au sein du CRA de Oissel. *"Le centre est confronté à un sous-effectif en personnel qui porte préjudice à son fonctionnement et au respect des droits fondamentaux des personnes retenues. Ces dernières sont hébergées dans des locaux indignes, inadaptés, dégradés et sales. Sans possibilité de fermer leurs chambres, leurs sanitaires ou leurs placards, le sentiment d'insécurité règne"*, était-il précisé dans ce rapport.

"La gravité des constats relatifs à l'insuffisante protection de la sécurité physique et psychique des personnes retenues et aux conditions inadaptées de leur prise en charge, particulièrement s'agissant de séjours longs, a conduit à adresser une lettre au ministre de l'intérieur le 5 décembre 2025", mentionne également ce rapport.

Dans le cadre d'un plan d'Etat qui prévoit la construction de 11 centres, Oissel devrait accueillir un nouveau CRA en 2028. Un nouvel édifice devrait donc sortir de terre. L'ancien site, lui, sera détruit.

Soupçon de détournement de fonds publics : un juge d'instruction va enquêter sur Edouard Philippe

AFP

5-6 minutes

Un juge d'instruction va enquêter sur Edouard Philippe pour des faits présumés de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêt et concussion (malversation d'un fonctionnaire) au Havre.



Un juge d'instruction va enquêter sur Edouard Philippe. - AFP



Par AFP

Publié: 19 Mai 2026 à 18h33 Temps de lecture: 3 min

Un juge d'instruction va enquêter sur Edouard Philippe pour des faits présumés de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêt et concussion (malversation d'un fonctionnaire) au Havre, ville dont il est maire, a indiqué mardi le Parquet national financier (PNF), sollicité par l'AFP.

Une plainte en juin 2025

Une lanceuse d'alerte avait dénoncé ces faits présumés en septembre 2023 auprès du PNF, qui avait ouvert une enquête et mené des perquisitions en avril 2024. Puis elle avait déposé une plainte en juin 2025 avec constitution de partie civile. Les faits sont contestés depuis le début par l'ancien Premier ministre et actuel maire Horizons du Havre. Contacté mardi par l'AFP, son avocat Emmanuel Marsigny n'a pas souhaité faire de commentaire.

Étaient également visées par la plainte Stéphanie de Bazelaire, adjointe chargée de l'innovation et du numérique, ainsi que Claire-Sophie Tasias, directrice générale des services de la communauté urbaine du Havre Seine Métropole. Les soupçons portent sur une convention d'objectifs pluriannuelle pour l'animation de la Cité numérique du Havre signée en juillet 2020, notamment par Edouard Philippe, président de la communauté urbaine, et Stéphanie de Bazelaire, en tant cette fois que présidente bénévole de l'association LH French Tech.

LH French Tech, créée en juillet 2020, a été désignée pour cette mission après un appel à manifestation d'intérêt lancé par la communauté urbaine en mars 2020 et dans le cadre d'un service d'intérêt économique général (SIEG).

Réaction de l'entourage du maire

L'association, seule candidate, devait toucher 2,154 millions d'euros de compensation de service public pour mener des projets. Le conflit d'intérêts « *semble absolument évident* », a considéré à l'époque la lanceuse d'alerte, directrice générale adjointe à la communauté urbaine de septembre 2020 à avril 2023.

« *C'est le maire et son adjointe qui* », en tant que présidente de l'association, allaient « *avoir la main sur des sommes considérables* » pour « *des activités qui peuvent concerner ses fonctions à la ville* », soulignait-elle.

Edouard Philippe, candidat à la présidentielle, répondra de manière «*très sereine*» aux questions du juge d'instruction qui va enquêter notamment pour des faits présumés de détournement de fonds publics au Havre, ville dont il est maire, a fait savoir mardi l'entourage de l'ex-Premier ministre.

«*Edouard Philippe prend acte de l'ouverture d'une information judiciaire. Il l'apprend par la presse. Et il répondra bien évidemment à toutes les questions que posera la justice comme il l'a toujours fait de façon très sereine*», a commenté cette source.

Lire aussi

[Au Havre, pourquoi la Catène est-elle entourée de barrières depuis des semaines ?](#)

[Découvrez Spot-Nature 2026 : le meilleur de la photographie animalière ce week-end au Havre](#)

[Violences, proxénétisme... un Havrais profitait de la faiblesse d'une jeune femme vulnérable](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



Soupçons de détournements de fonds au Havre : pourquoi Édouard Philippe est visé par une enquête du parquet na

AFP, Manon Loubet

3-4 minutes

Le Parquet national financier (PNF) indique à l'AFP, ce mardi 19 mai 2026, qu'un juge d'instruction va enquêter sur Edouard Philippe, maire du Havre et candidat à la présidentielle 2027. On vous explique.

Le Parquet national financier avait ouvert une enquête préliminaire, mercredi 3 avril 2024, visant Édouard Philippe, maire du Havre (Seine-Maritime) et ex-premier ministre, ainsi qu'une élue havraise.

L'AFP a appris, ce mardi 19 mai 2026, par le PNF qu'un juge d'instruction allait enquêter sur Édouard Philippe pour des faits présumés de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêt et concussion (malversation d'un fonctionnaire) au Havre, ville dont il est maire.

"Édouard Philippe prend acte de l'ouverture d'une information judiciaire. Il l'apprend par la presse. Et il répondra bien évidemment à toutes les questions que posera la justice comme il l'a toujours fait de façon très sereine", indique à France 3 Normandie le cabinet du maire du Havre.

Pour rappel, une lanceuse d'alerte avait dénoncé ces faits présumés en septembre 2023 auprès du PNF, qui avait ouvert une enquête et mené des perquisitions en avril 2024. Puis elle avait déposé une plainte en juin 2025 avec constitution de partie civile. Les faits sont contestés depuis le début par l'ancien Premier ministre et actuel maire Horizons du Havre.

Recrutée en septembre 2020 par la communauté urbaine du Havre, cette

diplômée de l'ENA était chargée de suivre le projet de Cité numérique. Dès son arrivée, elle découvre une convention signée entre Édouard Philippe et la présidente d'une association qui occupe également un poste d'adjointe au maire.

"Quand vous avez déjà travaillé dans une collectivité, vous tombez de votre chaise, il y a un conflit d'intérêts qui me semble absolument évident", témoignait Judith (prénom d'emprunt).

Selon la lanceuse d'alerte, la gestion de la Cité numérique était marquée par l'opacité et une masse salariale disproportionnée par rapport à l'activité réelle. *"Ça devrait grouiller de start-up, d'entrepreneurs, de formations, et c'était très très vide",* décrit-elle.

Elle raconte même que des employés recevaient pour consigne de *"peupler les salles"* lors de la venue de journalistes pour donner une impression d'activité. Pendant deux ans, l'association a perçu plus d'un million d'euros de subventions publiques.

Malgré ses alertes répétées auprès de sa hiérarchie et des élus, Judith assure n'avoir jamais obtenu de réponse satisfaisante. *"J'étais convaincue qu'Édouard Philippe avait une réponse et qu'il allait me la donner, mais je ne l'ai jamais eue",* explique-t-elle.

Après un arrêt maladie, son contrat n'a pas été renouvelé par la collectivité. Dans cette affaire, la lanceuse d'alerte a aussi déposé plainte contre X pour [violation du secret médical](#),

"Il s'agit d'une ancienne agente qui critique les conditions d'exploitation de la cité numérique, nous indiquait Edouard Philippe mercredi 3 avril à l'hôtel de ville du Havre.

Cette information intervient alors qu'Edouard Philippe multiplie les déplacements en France pour peaufiner sa candidature à l'élection présidentielle 2027.

Soupçons de détournement de fonds publics : un juge d'instruction va enquêter sur le maire du Havre Édouard Philippe

Christine Wurtz, AFP

4–6 minutes

-
- [Christine Wurtz](#) ,
 - AFP

Publié le mardi 19 mai 2026 à 18:58

Un juge d'instruction va enquêter sur le maire du Havre, Édouard Philippe, pour des faits présumés de détournement de fonds publics, favoritisme et prise illégale d'intérêt, a indiqué ce mardi le Parquet national financier. Une lanceuse d'alerte avait dénoncé ces faits présumés en septembre 2023.

Un juge d'instruction va enquêter sur le maire du Havre, Édouard Philippe, pour des faits présumés de détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêt et concussion (malversation d'un fonctionnaire), a indiqué mardi le Parquet national financier (PNF). Une lanceuse d'alerte [avait dénoncé ces faits présumés en septembre 2023](#) auprès du PNF, qui avait ouvert une enquête et mené des perquisitions en avril 2024, à la mairie et au siège de la communauté urbaine du Havre. Puis elle avait déposé une plainte en juin 2025 avec constitution de partie civile.

Étaient également visées par la plainte Stéphanie de Bazelaire, adjointe chargée de l'innovation et du numérique, ainsi que Claire-Sophie Tasias, directrice générale des services de la communauté urbaine du Havre

Seine Métropole. Les soupçons portent sur une convention d'objectifs pluriannuelle pour **l'animation de la Cité numérique du Havre** signée en juillet 2020, notamment par Édouard Philippe, président de la communauté urbaine, et Stéphanie de Bazelaire, en tant cette fois que présidente bénévole de l'association LH French Tech.

LH French Tech, créée en juillet 2020, a été désignée pour cette mission après un appel à manifestation d'intérêt lancé par la communauté urbaine en mars 2020 et dans le cadre d'un service d'intérêt économique général (SIEG). L'association, seule candidate, devait toucher 2,154 millions d'euros de compensation de service public pour mener des projets.

Le conflit d'intérêts "*semble absolument évident*", a considéré à l'époque la lanceuse d'alerte, directrice générale adjointe à la communauté urbaine de septembre 2020 à avril 2023. *C'est le maire et son adjointe qui*", en tant que présidente de l'association, allaient "*avoir la main sur des sommes considérables*" pour "*des activités qui peuvent concerner ses fonctions à la ville*", soulignait-elle.

Les faits sont contestés depuis le début par l'ancien Premier ministre et actuel maire Horizons du Havre, [candidat à l'élection présidentielle de 2027](#). Contacté mardi par l'AFP, son avocat Emmanuel Marsigny n'a pas souhaité faire de commentaire. "*Édouard Philippe prend acte de l'ouverture d'une information judiciaire. Il l'apprend par la presse. Et il répondra bien évidemment à toutes les questions que posera la justice, comme il l'a toujours fait, de façon très sereine*", indique ce mardi l'entourage d'Édouard Philippe à nos confrères de France Inter.

- [Justice](#)
- [Enquêtes – Investigation](#)

Certaines affaires ne se referment jamais vraiment. Avec « L'enquête continue », explorez chaque mois un fait divers marquant. Récit, archives, éclairage : une relecture indispensable pour saisir ce que ces affaires disent de notre société.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

Dieppe – Le Tréport : le futur parc éolien en mer inaugure sa base de maintenance

Jacques-Olivier Gasly

~4 minutes

Composé à terme de 62 éoliennes, le futur parc éolien en mer Dieppe – Le Tréport vient de procéder à l'inauguration de sa base de maintenance. Une séquence qui a permis de faire un point d'étape sur ce parc, situé à 17 km de Dieppe et à 15,5 km du Tréport, et qui sera doté à terme d'une puissance totale de 496 MW et produira environ 2 000 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle des deux tiers de la population de la Seine-Maritime (850 000 personnes).

Après la mise à disposition du raccordement du parc par RTE il y a quelques jours, comprenant le poste électrique 225 000 / 400 000 volts de Grande Sole, à Petit-Caux, ainsi qu'une double liaison souterraine et sous-marine 225 000 volts, c'est au tour de la base de maintenance du parc d'être inaugurée.

« Cette base de maintenance, c'est en quelque sorte le centre névralgique du parc », explique Frédéric Flaus, directeur du projet Éolien en mer Dieppe – Le Tréport (EMDT). « Et notre calendrier est conforme aux attentes : les premiers câbles reliant les éoliennes entre elles sont en cours d'installation, et les premières éoliennes seront assemblées très prochainement », poursuit le responsable. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ensuite tout va s'accélérer à vitesse grand V... En simultané va ainsi se poursuivre la pose des fondations (une quarantaine sont actuellement posées sur les 62 que comptera le site), puis la pose des structures (mâts, nacelles et pales) des éoliennes.

« L'objectif, c'est d'injecter les premiers électrons sur le réseau dès cet été

et d'avoir un parc achevé pour la fin de l'année », poursuit Fabien Chamouton, responsable opérations et maintenance pour EMDT, tout en précisant que, par beau temps, il fallait compter entre 24 et 48 heures pour assembler une éolienne...

Construite en neuf mois, cette base de 4 000 m², montée sur trois étages dans l'avant-port du terminal Transmanche de Dieppe, va permettre de piloter les différentes opérations de maintenance du parc offshore Dieppe – Le Tréport grâce aux quelque 27 000 capteurs installés sur les éoliennes, mais aussi de surveiller simultanément le parc normand ainsi que le parc breton de Yeu-Noirmoutier depuis un impressionnant centre de contrôle vidéo.

Afin de faciliter les opérations en mer, des pontons ont également été installés quai Gaston-Lalitte, dédiés aux navires des techniciens d'EMDT, mais également à ceux de Siemens Gamesa, le fabricant des éoliennes, soit environ 70 personnes sur site.

Des retombées directes pour le territoire

À l'heure de la décarbonation de nos énergies et du besoin d'indépendance vis-à-vis des crises géopolitiques successives, le parc Dieppe – Le Tréport s'impose comme une alternative d'autant plus intéressante qu'elle sera contributrice de richesses pour le territoire.

« Pour la construction de la base de maintenance, nous avons fait le choix du local et de la proximité. D'un budget de 8 millions d'euros, le chantier a été découpé en 17 lots, tous attribués à des entreprises locales... Dès cette année, ce ne sont pas moins de 10 millions d'euros de retombées qui sont attendues, directement générées par les impôts et, sur les 25 années (minimum) d'exploitation du site, le parc éolien en mer Dieppe – Le Tréport devrait générer quelque 1 milliard d'euros pour l'économie locale », conclut Frédéric Flaus.

« Traite d'êtres humains » : une plainte contestée par les plateformes de livraison de repas

Barbara Huet

6-8 minutes

Après avoir « étudié la vie des livreurs », quatre associations ont déposé plainte, fin avril, contre Uber Eats et Deliveroo pour « traite d'êtres humains ». Les plateformes de livraison de repas à domicile « réfutent ces allégations » et expliquent pourquoi.



Par [Barbara Huet](#)

Publié: 18 Mai 2026 à 18h57 Temps de lecture: 1 min

Le 22 avril 2026, quatre associations ont porté plainte pour « traite d'être humains » à l'encontre des plateformes Deliveroo et Uber Eats. Parmi elles, la [Maison des coursiers](#), structure qui accueille les livreurs depuis septembre 2021, dans le Xe arrondissement de Paris. « *Cette plainte émane d'un long travail de terrain*, indique Circé Lienart, coordinatrice de l'association. *Depuis l'ouverture de la Maison des coursiers, nous étudions la vie des livreurs : l'évolution, la rémunération, les conditions de travail, etc. Or, nous avons constaté une dégradation continue, avec des plateformes qui réduisent les rémunérations, profitent de la situation, sans offrir vraiment de protection aux livreurs.* »





Un livreur Deliveroo circulant rive gauche, à Rouen, le 4 mai 2026. -
STEPHANIE PÉRON CLÉMENT

« Des conditions de travail indignes »

L'association a transmis tous ses éléments – confirmés par les [rapports de l'Anses](#) (Agence nationale de sécurité sanitaire), du [Cese](#) (Conseil Économique Social et Environnemental) et l'étude [Santé course](#) – à un avocat. « *Et nous avons appris que cela rentrait dans la qualification « traite des êtres humains. » Et ce car « l'activité est présentée comme un moyen simple de gagner sa vie, il n'y a aucune transparence sur le coût que cela représente d'être livreur. Ne serait-ce que pour s'équiper (les cadences sont tellement rapides et les distances longues, qu'il est, aujourd'hui, quasiment impossible de livrer avec un vélo musculaire).* »

Ensuite, « *la rémunération est présentée comme flexible et attractive, alors qu'en réalité, elle est très faible, instable (car saisonnière), avec des prix fluctuants.* » Enfin, « *pour gagner leur vie, les coursiers sont obligés de faire des horaires très étendus. Ils n'ont pas de protection effective en cas d'accident. Ils subissent une pression algorithmique, qui a un impact sur leur santé physique et mentale. Tout cela participe à les mettre en danger, à les soumettre à des conditions de travail indignes* », détaille la coordinatrice.

Trois autres associations se sont associées à cette plainte : La Maison des livreurs de Bordeaux, [Ciel](#) (Collectif pour l'insertion et l'émancipation des livreurs), basé à Paris, et [Amal](#) (Association pour la mobilisation et

l'accompagnement des livreurs) à Bordeaux.

Un dialogue qui « a fait ses preuves »

De son côté, [Uber Eats](#) l'assure : « Cette infraction, d'une particulière gravité, est très restrictive. Alors que nous acceptons que le modèle de plateformes puisse être discuté et débattu afin d'être amélioré, il est évident qu'aucun aspect de la relation entre la plateforme Uber Eats et les coursiers choisissant de l'utiliser ne peut s'apparenter à une "traite des êtres humains". » En outre, « si de telles allégations infamantes devaient être colportées publiquement, Uber Eats se réserverait le droit d'agir en diffamation contre ces personnes », poursuit l'entreprise.

Elle ajoute que des représentants syndicaux, dans le secteur de la livraison, ont été élus en 2024. « Ce mécanisme de dialogue social a fait ses preuves et a déjà permis la conclusion d'accords entre les représentants et les plateformes, permettant des améliorations majeures pour les livreurs, notamment sur les revenus, les désactivations, ainsi que sur la question prioritaire des discriminations dont ils sont victimes. » Enfin, chiffres à l'appui, elle conteste le nombre d'heures travaillées par semaine, l'absence d'assurance contre les accidents du travail ou encore le taux horaire brut des courses.





Les services de livraison Uber Eats et Deliveroo existent depuis dix ans dans l'Hexagone. Ici, cours de la République, au Havre. - Paris Normandie

« Respect, dignité, inclusion »

Chez [Deliveroo](#), on « réfute avec la plus grande fermeté toutes allégations en lien avec la qualification visée par cette plainte » et l'on « conteste vigoureusement les intentions prêtées ».

Pour la société, « la qualité des conditions de travail, la sécurité et la rémunération équitable des livreurs, constituent une priorité majeure ». Elle est « pleinement engagée à maintenir des standards élevés dans ces domaines et à les renforcer continuellement, tout en favorisant des relations fondées sur le respect, la dignité et l'inclusion ».

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Normandie](#)

NEWSLETTER GRAND ANGLE

Recevez gratuitement vos articles Grand angle dans votre boîte mail [en cliquant ici](#)

Lire aussi



À Saint-Aubin-lès-Elbeuf, les syndicats d'Euroapi dénoncent une chasse aux sorcières

Frédérique Thullier

5-6 minutes

L'intersyndicale Sud Chimie-CGT-CFDT d'Euroapi à Saint-Aubin-lès-Elbeuf annonce un débrayage le jeudi 21 mai 2026 pour protester contre des licenciements arbitraires en marge d'un PSE.



Les représentants de l'intersyndicale : Christophe Duvivier (CFDT), Vincent Pochon (Sud Chimie) et Yohann Petit (CGT). - Paris Normandie



Par [Frédérique Thullier](#)

Mi-mars 2026, la direction de l'usine pharmaceutique Euroapi, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, a annoncé l'ouverture d'un Plan de sauvegarde de l'emploi. L'intersyndicale Sud Chimie-CGT-CFDT s'inquiète pour les 30 suppressions de postes « *qui vont perturber la production* » et pour les procédures disciplinaires qui s'enchaînent, depuis le début de l'année, en nombre inédit.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

[Euroapi](#) fabrique essentiellement de la pristinamycine, un antibiotique utilisé dans les infections respiratoires, et de la vitamine B12, essentielle au bon fonctionnement du cerveau et utilisée comme complément alimentaire pour ceux qui ne consomment pas de produits carnés.

Chute des ventes

« [Euroapi](#) fabrique 50 à 60 tonnes par an de pristinamycine, détaille Yohann Petit (CGT), secrétaire du CSE (Comité social et économique). La production de vitamine B12 a chuté de 70 % ; elle était de 10 tonnes en 2025 et sera de 3,5 tonnes cette année. La direction justifie le PSE par la baisse des ventes. »

Cette baisse s'explique, selon les syndicalistes, par les productions asiatiques « *qui inondent le marché. Elles sont vendues moins cher que le coût de revient. Nous sommes la dernière usine en Europe à produire la vitamine B12 et le jour où nous coulons, non seulement les prix asiatiques monteront en flèche mais nous perdrons encore en autonomie européenne.* »

« Le système devient répressif. C'est une chasse aux sorcières. Tout le monde peut être touché, pour tout ou pour rien. »

Vincent Pochon, Trésorier du CSE et représentant Sud Chimie

Le PSE prévoit 30 suppressions de postes dont 20 licenciements secs. Auxquels s'ajoutent, depuis quelques mois, les renvois dans le cadre de procédures disciplinaires.

« *Huit depuis janvier avec cinq licenciements et une mise à pied, je n'ai*

jamais vu ça depuis quarante ans que je travaille à Euroapi », intervient Christophe Duvivier (CFDT).



L'usine Euroapi fabrique essentiellement de la pristinamycine et de la vitamine B12. - Paris Normandie

« On fait vite le rapprochement avec le PSE, ajoute Vincent Pochon (Sud Chimie), trésorier du CSE. Le système devient répressif. C'est une chasse aux sorcières. Tout le monde peut être touché, pour tout ou pour rien. »

« Silence radio »

Les syndicalistes reprochent également à leur direction son manque de communication. *« Depuis le mail du 18 mars annonçant le PSE, c'est silence radio, constate Vincent Pochon. La direction ne joue pas le jeu. Nous n'avons pas les infos en amont des réunions. »*

Selon les salariés, Euroapi compte faire 3,7 M€ d'économie grâce au PSE. *« Après, il y aura les renégociations des accords et elle espère 3,8 M€ d'économie. Cela nous promet une année 2026 très difficile. »*

Lire aussi



Le Département de la Seine-Maritime et Orange lancent leur collecte de téléphones usagés

Améline Andrieux

4–5 minutes

Chaque foyer aurait huit téléphones portables inutilisés. Le Département de la Seine-Maritime et l'opérateur Orange proposent de les récupérer via quatre points de collecte afin de les recycler et de les reconditionner.



Bertrand Bellanger et Rémy Colaprete ont donné mardi 19 mai 2026 le coup d'envoi de l'opération de collecte de téléphones en Seine-Maritime.

- PND



Publié: 19 Mai 2026 à 13h59 Temps de lecture: 2 min

Le Département de la Seine-Maritime s'allie à l'opérateur Orange pour mettre en place des collectes de téléphones inutilisés. Lors du lancement de l'opération, mardi 19 mai 2026 à Rouen, le président du Département, Bertrand Bellanger, s'est félicité d'« *ouvrir une nouvelle phase de collaboration sur une thématique qui nous est chère : l'économie circulaire* ». Il met en avant l'entremêlement entre le recyclage et la citoyenneté : « *Pouvoir les recycler est un acte citoyen* », souligne-t-il. Quatre points de collecte* permettent de « *vivre l'économie circulaire comme un acte citoyen et non pas comme une contrainte* ».

« Un emploi tous les 25 téléphones »

L'Atelier de Bocage se chargera du reconditionnement et de la revente des appareils. Pour le délégué régional Orange Normandie, Rémy Colaprete, l'opération permettra aussi de recycler « *des composants extrêmement rares et d'autres extrêmement dangereux* », dont l'extraction a un coût écologique important. En plus d'entraîner des bienfaits environnementaux, Rémy Colaprete affirme qu'« *un emploi est créé tous les 25 000 téléphones recyclés* ».

En 2025, Orange a collecté 5596 téléphones mobiles, dont 1901 en Seine-Maritime. Depuis 2010, ce sont 8 millions de téléphones qui ont été récupérés en France. Soit plus de cinq cents tonnes de déchets recyclés.

Les points de collecte : Hôtel du département de Seine-Maritime, à Rouen ; Pôle culturel Grammont, à Rouen ; Pôle social Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, au Havre ; Centre Médico-Social, à Lillebonne.

Lire aussi



Harcèlement. Un chauffeur ripeur de l'Agglo de Fécamp dépose plainte : « J'allais péter un câble »

Matthias Chaventré

5-7 minutes

Un chauffeur ripeur de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral dénonce des moqueries et du harcèlement de la part d'au moins un supérieur. Cela aurait duré plus de deux ans. Avant que l'agent ne s'effondre. Il est en arrêt maladie pour burn-out et a déposé plainte fin avril 2026.



Selon le chauffeur ripeur employé par l'Agglo Fécamp Caux Littoral, les faits de harcèlement auraient commencé dès l'arrivée de son nouveau chef d'équipe. - Archives Paris Normandie



Par [Matthias Chaventré](#)

De la moquerie au quotidien. Des reproches sur la manière de faire ou de ne pas faire les choses. En avoir toujours plus à exécuter. Pascal*, un chauffeur ripeur de l'[Agglomération Fécamp Caux Littoral](#) est en arrêt maladie depuis août 2022. Dans l'incapacité de se relever de comportements d'au moins un supérieur qu'il dit avoir subis et qui aurait entraîné un *burn-out*. « *À Force ouvrière, on dénonce ces mal-être au travail depuis quelques décennies. Avec une recrudescence de cas sur la dernière décennie. Il y a des milliers de personnes touchées en France* », estime Fabien Gloaguen, secrétaire général adjoint [FO au Havre](#). Le syndicat est venu en soutien à l'agent.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Celui qui est également chauffeur grue auxiliaire est employé par la collectivité depuis 2011. Tout se passait bien jusqu'au départ à la retraite d'un responsable, en 2020 et l'arrivée de l'actuel chef d'équipe.

« Il avait pris le pli de se murer dans le silence. »

La compagne de l'agent

En août 2022, l'homme d'une cinquantaine d'années rentre chez lui vers 12h30. « *J'ai tout de suite constaté que quelque chose n'allait pas,* mentionne sa compagne dans un témoignage écrit. *Je lui ai demandé « ça va ? ». Énervé, il m'a répondu « Faut que je m'arrête, je vais péter un câble ». Jusqu'à ce jour-là, il avait pris le pli de se murer dans le silence. »*

L'agent et sa compagne rapportent les « *piques* » envoyés sans cesse par ce chef. Notamment en lien avec le physique. Encore aujourd'hui, l'homme dit avoir des « *idées noires* ». Il a déjà pensé au suicide à plusieurs reprises.

Des appels durant les congés

Le couple décrit des exemples précis d'horaires de travail non respectés, d'actes de dépréciation. Des appels durant les congés sont également dénoncés. À 4 h du matin, parce qu'un collègue a bloqué le camion qui s'est mis en sécurité. « *Pascal devait expliquer la marche à suivre. Ses collègues n'y arrivaient pas, il s'est levé pour s'y rendre* », décrit sa

compagne. Elle ajoute : « *Lors de ses retours de congés, si ses remplaçants avaient cassé quelque chose sur le camion, rien n'avait été remonté. C'était encore à lui de signaler la casse et de régler la question des réparations.* »

Des référents réclamés pour offrir une écoute

À côté de la plainte déposée par l'agent, « *il y a la partie Inspection du travail. On va s'occuper de cela. Il y a des choses qui ne vont pas dans ce dossier. Ça ajoute du malheur au salarié qui est déjà assez chargé au niveau psychologique* ». Pour Fabien Gloaguen, les collectivités devraient mettre en place des référents harcèlement, racisme, atteinte aux femmes. Cela existe déjà dans des entreprises [comme Renault Sandouville où le responsable syndical travaille](#). « *Ça permet aux salariés de se rapprocher d'un agent de maîtrise et des organisations syndicales. Aussitôt, on dit stop.* » Fabien Gloaguen estime que l'écoute est l'une des clés dans ce type de situation.

L'Agglo Fécamp Caux Littoral n'a pas souhaité s'exprimer auprès de Paris Normandie dans ce dossier, indiquant attendre de « recevoir la plainte avec ses éléments précis ».*

prénom d'emprunt

Lire aussi



[À la MJC de Fécamp, six apprentis potiers vont raconter leur voyage initiatique au Maroc](#)



Édito. Pavillon bleu mais baignade déconseillée, est-ce vraiment sérieux ?

Emmanuel Burdin

~4 minutes

Sur les conseils de l'ARS, la plage du Havre arbore une nouvelle fois son Pavillon bleu tandis que dans son dernier classement, La Belle Plage déconseille les baignades dans la Cité Océane. À ne rien y comprendre.



Au Havre, le pavillon est bleu mais baignade déconseillée - Paris Normandie



Par [Emmanuel Burdin](#)

Publié: 19 Mai 2026 à 19h31 Temps de lecture: 2 min

Promis, juré, craché, il va faire chaud dans les prochains jours. C'est Météo France qui le dit ! Ce sera toujours ça de pris à ce vilain mois de

mai qui s'est égoïstement mis en tête de nous confisquer le soleil à nous autres, pauvres Normands. L'occasion d'aller piquer une tête. Ça tombe bien, j'habite en bord de mer. Mais attention, pas n'importe quel bord de mer. LH, Messieurs, Dames ! LH, comme on dit dans les milieux hautement autorisés. LH, si cher à nos bobos préférés. LH, la Californie à deux heures de Paris... Se baigner au Havre est un privilège. Ici, on ne patauge pas dans la Manche. Non, ici, on barbote dans le Pacifique.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour toutes ces âmes égarées qui, honteusement, colportent leurs mensonges, elles qui assurent sans vergogne qu'en des temps pas si lointains, il fallait bien du courage pour se baigner au Havre. On repartait le cul sale et tout mazouté, tâché des matières noires et visqueuses que vomissaient les cargos stationnés au large. Une espèce de marée noire perpétuelle. Mais c'est pas Portsall ici. Y'a pas écrit « Bienvenue en Bretagne. » Les préjugés ont parfois la vie dure...

Ici, tout est bleu

Parce qu'ici, tout est bleu. Le ciel, le HAC et même le Pavillon que la municipalité hisse fièrement chaque année au milieu de la saison des pluies. Et la mer, évidemment ! Moi aussi, mes tripes ont un goût salé. Un sel de drapeau bleu. Fin, naturel, riche en minéraux. Un sel de Premier ministre.

« *Hissez haut ce joli drapeau car ici tout est beau* » répète à l'envi l'ARS. Alors, j'irai nager. Et je me fiche du classement que vient de publier La Belle Plage, qui déconseille la baignade au Havre sous prétexte qu'ici l'eau pourrait présenter un risque sanitaire. Ah les sorcières, je vous dis. Quand j'apprends que la seule plage de Seine-Maritime où il fait bon faire trempette et celle du voisin dionysien, lui qui mélange sans scrupule aucun ses eaux aux nôtres, je me gausse. Dis M'sieur, elle est où la frontière ? Et le Pavillon bleu, on en fait quoi ? Et quand on me souffle que ce classement a été établi par l'association Eau et Rivières de... Bretagne, alors je crie au complot. Est-ce que tout ça est vraiment

sérieux ?

Lire aussi



[Édito. Donald Trump efface une partie du passé de son pays : un jeu dangereux](#)



[Édito. Léon XIV en visite en France pour répondre aux défis de l'Église](#)



Généraliste, pédiatre, psychiatre : quels sont les délais de rendez-vous en Seine-Maritime et dans l'Eure

Christophe Frebou

4–5 minutes

Une étude réalisée par Doctolib et la fondation Jean-Jaurès diffusée, mardi 19 mai 2026, dévoile quels sont les délais de prise de rendez-vous et leur évolution entre 2023 et 2025. Focus sur la Seine-Maritime et l'Eure.



Par [Christophe Frebou](#)

Publié: 19 Mai 2026 à 12h24 Temps de lecture: 2 min

Les tendances sont contrastées et les délais d'accès varient fortement selon les professions, avec un écart structurel entre premier recours et soins de spécialité. C'est ce que révèle la seconde édition des cartes de France aux soins 2026 [mise en ligne mardi 19 mai 2026 par la plateforme Doctolib et la fondation Jean-Jaurès](#).

Au niveau national, les délais restent contenus en deçà de 15 jours pour toutes les professions de premier recours : médecins généralistes (3 jours), kinésithérapeutes (6 jours), pédiatres (8 jours), chirurgiens-dentistes (10 jours) et sages-femmes (12 jours) mais dépassent ce seuil pour les spécialités médicales. Comme en 2023, la cardiologie (42 jours) et la dermatologie (32 jours) présentent les délais médians les plus élevés.

Entre 2023 et 2025, les trajectoires se différencient nettement.

L'ophtalmologie (-4 jours), la dermatologie (-3 jours), la gynécologie (-2 jours) et la chirurgie dentaire (-1 jour) enregistrent des améliorations sensibles. À l'inverse, la cardiologie, la psychiatrie, la pédiatrie et les sages-femmes voient leurs délais augmenter d'un jour chacune. La médecine générale et la kinésithérapie restent stables.

Mais, en Normandie, qu'en est-il dans les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure ?

En Seine-Maritime

- Médecin généraliste : 4 à 5 jours d'attente (stable entre 2023 et 2025)
- Pédiatre : de 15 à 30 jours (jusqu'à 2 jours de plus entre 2023 et 2025)
- Chirurgien-dentiste : de 15 à 30 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Sage-femme : de 15 à 21 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Masseur-kinésithérapeute : 7 à 8 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Cardiologue : de 31 à 60 jours (diminue de plus de 7 jours entre 2023 et 2025)
- Gynécologue : de 31 à 45 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Ophtalmologue : de 16 à 30 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Dermatologue : de 31 à 60 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Psychiatre : de 15 à 30 jours (augmente de plus de 2 jours entre 2023 et 2025)

Dans l'Eure

- Médecin généraliste : 6 à 7 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Pédiatre : effectif non représentatif
- Chirurgien-dentiste : de 8 à 14 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Sage-femme : de 15 à 21 jours (augmente entre 2023 et 2025)
- Masseur-kinésithérapeute : effectif non représentatif
- Cardiologue : de 31 à 60 jours (stable entre 2023 et 2025)

- Gynécologue : de 16 à 30 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Ophtalmologue : de 16 à 30 jours (stable entre 2023 et 2025)
- Dermatologue : effectif non représentatif
- Psychiatre : de 15 à 30 jours (augmente de plus de 2 jours entre 2023 et 2025)

Lire aussi



[Dans l'Eure, est-ce intéressant de faire le plein dans des stations-service publiques ?](#)



[Voisin poignardé à mort : « C'est très dur, vous ne pouvez pas imaginer », confie son fils](#)



Baignade en Normandie : selon l'ARS, 92 % des eaux étaient de « bonne » ou « d'excellente » qualité en 2025

Julien François

7-8 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Alors que la belle saison approche, l'Agence régionale de santé de Normandie a publié, lundi 18 mai 2026, les résultats concernant la qualité des eaux de baignade à l'issue de la saison 2025. Il en ressort que 92 % des sites ont obtenu une recommandation « bonne » ou « excellente ».

Des résultats qui tranchent également avec ceux publiés tout récemment par l'association Eau et rivières de Bretagne.



En Normandie, 163 sites (151 en mer et 12 en eau douce) ont été testés durant la saison 2025. | MATHIS HARPHAM / OUEST-FRANCE

Publié le 19/05/2026 à 14h41

Alors que le printemps est bien entamé et que l'été sera là dans un mois,

l'Agence régionale de santé de Normandie a publié ses résultats concernant [la qualité des eaux de baignade](#) dans la région pour l'année 2025.

Dans un communiqué transmis ce lundi 18 mai 2026, l'agence explique que l'an passé, 92 % des eaux de baignade (en mer ou en eau douce) étaient de « bonne » ou « d'excellente » qualité dans la région. Et ce, sur 163 sites naturels testés, **« a minima du 15 juin au 15 septembre »**.

Dans le détail, **« à l'issue de la saison 2025 : 63,3 % [des eaux de baignade en mer] sont excellentes, 28,7 % bonnes, 3,3 % suffisantes et 3,3 % insuffisantes »**.

Le classement de l'ARS, effectué en fin de saison, est établi selon une directive européenne et selon les résultats acquis **« lors des quatre dernières saisons balnéaires »**, donnant ainsi une sorte de note globale à l'eau d'un site.

Seules quelques plages avaient reçu une mauvaise note et été classées en « qualité insuffisante » pour 2025 : deux spots à Agon-Coutainville et un à Saint-Jean-le-Thomas pour la Manche ainsi que Tracy-sur-Mer et Saint-Côme-de-Fresné pour le Calvados.

Un classement différent pour une asso bretonne

Une façon de procéder différente de l'association [Eau et rivières de Bretagne](#) qui réalise, depuis plusieurs années, un autre classement de la qualité des eaux en France. Pour cela, elle compile, elle aussi, les prélèvements des quatre dernières années sur chaque spot mais regarde la proportion de prélèvements pollués ou pas (notamment à la bactérie *Escherichia coli*), sans en exclure aucun.

« Pour obtenir nos scores, on regarde la proportion de prélèvements qui sont bons », expliquait son vice-président dans nos colonnes. Par exemple, afin d'obtenir le label « recommandée » de l'association, une plage doit avoir au moins 95 % de prélèvements bons et aucun mauvais sur cette période. Pour la certification baignade « peu risquée », une plage doit avoir plus de 85 % des prélèvements classés bons.

Dans [son dernier classement](#), l'association ne « recommande » ainsi la baignade que sur 21 plages normandes. 88 plages sont dites « peu risquées » avec une majorité de spots dans la Manche. Et à l'inverse, 13 plages sont « à éviter », dont 11 pour le Calvados.

« On vit dans la moisissure et on perd tout » : au Havre, une famille désespérée par l'insalubrité de son appartement

Eloïse Aubé

5-7 minutes

Depuis février 2025, une famille havraise vit dans un logement, situé dans le quartier de l'Eure, rempli de moisissure. Aujourd'hui, les travaux n'ont toujours pas été effectués.

Sur le même thème

[Argent](#)

[Logement](#)

Article réservé aux abonnés



La chambre parentale est la pièce où la moisissure est la plus importante.

(©EA/76actu)

C'est dans un appartement situé rue **Gustave-Brindeau, dans le quartier de l'Eure**, au [Havre](#) que nous avons rendez-vous cet après-midi là. Il faut grimper deux étages d'un petit immeuble pour accéder au logement, où vivent Camille, son compagnon et son fils. Problème : les lieux sont remplis d'humidité. « **On vit dans la moisissure et on perd tout** », lâche d'un air désespéré cette mère de famille.

Depuis, **un bras de fer** s'est engagé entre la propriétaire et les locataires, où chacun se renvoie la balle, laissant la situation au point mort.

Explications.

Des taches d'humidité dans l'appartement

Au moment de leur emménagement, en février 2025, « tout était nickel » se remémore la Havraise. L'état des lieux de cet appartement de 57 m² classé F au DPE [diagnostic de performance énergétique], se passe bien, en compagnie de la propriétaire. Mais une quinzaine de jours après, la donne change.

Des tâches d'humidité ont commencé à apparaître dans la chambre. Notre propriétaire nous a donc dit de mettre davantage de chauffage pour que cela disparaisse.

Ce que le couple fait, non sans conséquence sur leur facture énergétique. L'été se passe sans embûches mais en septembre 2025, c'est la douche froide. Les traces de [moisissure](#) repartent de plus belle et envahissent cette fois-ci la salle de bains, les deux chambres et une partie du couloir. L'humidité est telle qu'**elle attaque les meubles et les vêtements, notamment ceux du jeune garçon**.

Aussi, la ventilation dans la salle de bain est dysfonctionnelle, comme nous avons pu le constater, ne permettant pas à l'humidité de s'échapper.

Et ce n'est pas tout : « Entre deux, il y a eu une fuite au niveau du toit-terrasse dans les toilettes, et dans notre chambre », indique Camille. Une situation d'autant plus tendue que le conjoint de Camille **souffre de la maladie de Crohn** « maladie pour laquelle mon médecin m'a fortement recommandé de changer de logement », souffle-t-il. C'en est trop pour le

couple.

« Bataille » entre propriétaire et locataires

Fin 2025, il décide alors de contacter le service salubrité de la communauté urbaine du Havre qui intervient rapidement dans l'appartement et constate les problématiques : humidité, moisissure...

À la suite de cela, « notre propriétaire envoie plusieurs entreprises pour réaliser des devis », assure la jeune femme. Puis plus rien. Aucun travaux n'est effectué. Le service salubrité est de nouveau contacté et ne peut que constater le désordre toujours en place.

Une dernière visite d'une entreprise de travaux, commandée par la propriétaire au domicile du couple serait tombée à l'eau il y a quelques semaines, faute de la présence de ce dernier au moment de l'intervention. Et depuis, aucun retour confirme le couple qui assure : « On est en train de craquer ».

Logement insalubre et propriétaire privé : ce que dit la loi

Un propriétaire a l'obligation en France de louer un logement décent à savoir que celui-ci doit présenter, entre autres, une performance énergétique minimale et une absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire.

En somme, le logement doit permettre une aération suffisante avec des dispositifs qui « permettent un renouvellement de l'air et une évacuation de l'humidité adaptés aux besoins d'une occupation normale du logement et au fonctionnement des équipements », peut-on lire sur le site Service-Public.fr. La présence d'importante moisissure peut remettre en cause la décence du logement et peut justifier une mise en demeure en dernier recours. Dans ce cas précis, il existe deux cas de figure :

- Soit la moisissure vient d'un défaut du logement et dans ce cas, la responsabilité du propriétaire est engagée ;
- Soit cette problématique vient d'un mauvais usage du logement.

À noter que l'interdiction de louer les logements avec un DPE F [comme celui de la rue Gustave Brindeau] doit entrer en vigueur à partir du 1er

janvier 2028. À cette date, ces logements seront considérés comme indécents, sauf s'ils ont fait l'objet de travaux de rénovation énergétique.

De notre côté, nous avons joint la propriétaire qui conteste cette version des faits, assurant que « les démarches juridiques sont en cours. »

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Rouen. Matthieu de Montchalin devient le nouveau président de l'office de tourisme

Pierre Durand-Gratian

~2 minutes

C'était attendu, le mandat de Christine de Cintré étant arrivé à son terme.

[Matthieu de Montchalin](#), le patron de la librairie l'Armitière à Rouen, a été élu président de Rouen tourisme, l'office de tourisme de la Métropole Rouen Normandie (MRN), lors de l'assemblée générale de l'association, mardi 18 mai dans la soirée.

"Il y a une certaine logique"

Il est également conseiller municipal de Rouen et conseiller métropolitain à la MRN. *"Il y a une certaine logique puisque je suis au bureau de la Métropole avec la délégation tourisme et que Rouen tourisme est le bras armé de la Métropole pour la politique touristique"*, explique Matthieu de Montchalin, qui rappelle que deux tiers du budget de l'office de tourisme de Rouen proviennent de la MRN. Les grandes lignes de sa politique touristique doivent être dévoilées le mercredi 27 mai.

Le chef d'entreprise est élu auprès de Nicolas Mayer-Rossignol depuis 2020. Il est aussi vice-président de l'association [Armada](#) de la liberté en charge de la communication et jouera donc un rôle important, avec ces deux casquettes, dans le prochain rassemblement de voiliers qui doit se tenir en 2027.

Comment l'État tire parti de la vente aux enchères en ligne pour céder ses biens immobiliers

Par Philippine Ramognino

9–11 minutes

Un ancien centre administratif des impôts, une maison d'arrêt, un phare ou encore des bureaux en centre-ville. Autant d'exemples de biens immobiliers appartenant à l'État et ayant été mis à la vente aux enchères en ligne, à destination des professionnels comme des particuliers. Depuis 2022, la direction de l'Immobilier de l'État (DIE) fait appel à la plateforme Agorastore pour accélérer la cession des biens dont les ministères n'ont plus l'utilité.

Ce partenariat, qui comprend l'accès à un outil d'enchères en ligne mais aussi un service de conseil en amont de la cession, ne revient pas à externaliser la commercialisation du parc public. *“L'objectif est que les services de l'État conservent le pilotage de chaque mise en vente”*, souligne d'emblée Selim Gaouar, responsable “conseil et valorisation” à la direction de l'Immobilier de l'État. Ces derniers ont la liberté de recourir à l'outil ou de passer par une consultation classique et leur propre mandat. Ceux ayant choisi la première option se voient alors proposer une stratégie de commercialisation mais demeurent les derniers décisionnaires.

L'enjeu de gagner du temps

Car pour la DIE, l'enjeu n'est pas seulement de disposer d'un outil informatique d'enchères en ligne. La direction aurait alors pu développer une nouvelle fonction au sein de son outil interne, qu'est le site des

cessions immobilières de l'État. *“Mais le besoin allait au-delà : l'idée était de permettre aux services de traiter davantage de dossiers de cession”*, explique Selim Gaouar. Le volume important des biens à céder revêt forcément un enjeu RH. L'idée est donc de décharger les services des dossiers les plus liquides, afin que les agents se concentrent sur les cessions complexes, qui impliquent différentes parties prenantes ou des conditions suspensives.

Lire aussi : [Foncière de l'État : les députés adoptent le projet mais imposent des garde-fous](#)

Les services d'Agorastore sont ainsi chargés de commercialiser les biens ayant tendance à se vendre plus rapidement sur le marché, mais aussi d'ouvrir le champ des acquéreurs potentiels. La plateforme permet d'atteindre une cible complémentaire à celle que la DIE a l'habitude de toucher, à savoir les particuliers. Si les opérateurs privés sont rodés à l'exercice complexe que représente la réponse à un appel d'offres, c'est loin d'être le cas du grand public, pourtant potentiel acquéreur. *“Un couple ayant deux enfants qui voudrait acheter une maison aujourd'hui propriété de l'État n'est pas du tout familiarisé avec ce type de procédure, tandis qu'Agorastore se rapproche du travail d'un agent immobilier traditionnel”*, explique le responsable “conseil et valorisation” à la DIE.

Les responsables de la DIE ont pu observer quelque réticence à recourir à cette solution au démarrage, mais celle-ci serait aujourd'hui appréciée. *“Tous les services qui y ont eu recours font état d'un bilan satisfaisant”*, assure Selim Gaouar. Selon le dernier recensement partagé en début d'année, 300 biens de l'État ont été cédés via ce partenariat depuis son lancement.

Les biens ne sont pas bradés...

Les ventes qui passent par Agorastore sont bien différentes des ventes aux enchères classiques, où les acquéreurs espèrent dénicher des biens en dessous des prix du marché. *“Nous ne sommes pas sur une vente au plus-disant, mais une vente au mieux-disant, à l'image du cadre des marchés publics*, explique Servan Ndjantcha, directeur général

d'Agorastore. *Les offres représentent un montant, mais également un projet associé.*” Elles sont ensuite analysées selon trois critères : le prix, la qualité et la faisabilité du projet ainsi que la capacité financière. *“Il n’y a pas forcément de « bonne affaire » à faire”,* abonde Selim Gaouar. Les services de l’État fixent systématiquement un prix de réserve, déterminé sur la base d’éléments objectifs, et se réservent le droit de déclarer la procédure infructueuse s’il n’est pas atteint.

Si les services de l’État n’ont pas vocation à se prononcer sur le volet architectural ou urbanistique du projet du potentiel acquéreur, ils peuvent sélectionner ce dernier au-delà du seul aspect financier. *“Au terme de tous les procédés de cession, on ne reçoit pas seulement la meilleure offre, mais un bilan de fin de vente qui nous présente l’exhaustivité des offres formulées,* partage Selim Gaouar. *En général, nous avons le choix entre deux ou trois.”* La vente a auparavant été ouverte durant 48 heures, et les offreurs ont pu observer les offres évoluer à la hausse de manière transparente. *“Pour une maison classique, le prix restera souvent le critère déterminant. En revanche, lorsqu’il s’agit d’un patrimoine historique ou d’un actif avec un devenir particulier, c’est le mieux-disant qui prime, selon les critères définis dans le cahier des charges”,* illustre Servan Ndjantcha.

... mais la cession rapide est parfois plus rentable

L’enjeu est de trouver le bon équilibre entre la quête de la meilleure offre et les avantages d’une cession rapide. Car le volume des recettes que l’État peut espérer tirer d’un bien doit être observé à l’aune de ce qu’il va coûter. *“Une cession qui s’étale dans le temps représente un coût de portage imputé aux finances publiques, et qu’il faut donc chercher à optimiser,* explique Selim Gaouar. *Parfois, il vaut mieux que cela rapporte moins dans l’immédiat qu’un peu plus dans deux ans.”* Si le bien n’est pas vendu rapidement, des frais de gardiennage ou de sécurisation sont en effet à intégrer dans l’opération globale. *“Pour certains sites, cela relève du détail. Mais pour d’autres, ils peuvent se chiffrer à des dizaines de milliers d’euros par mois”,* poursuit le responsable.

Lire aussi : [Les ministères devront répondre à de nouvelles exigences pour lancer leurs projets immobiliers](#)

D'autant que la fonction immobilière de l'État n'est plus seulement sommée de répondre à l'enjeu financier : en centrale comme en région, la consigne est également de respecter les priorités assignées à la DIE que sont les obligations énergétiques et la réduction des surfaces.

Qu'est-il fait des recettes ?

Pour être conservé dans de bonnes conditions, l'immobilier de l'État nécessite un certain budget. L'entretien, la rénovation comme la modernisation du patrimoine conservé motivent notamment la recherche de rentrées d'argent via la cession. *“Les recettes des cessions sont nécessaires et réinvesties dans le patrimoine de l'État*, relate Selim Gaouar. *Les volets prioritaires sont l'adaptation au changement climatique, les objectifs du décret tertiaire et la modernisation des espaces aussi bien pour les agents que le grand public.”* Le ministère de tutelle reçoit alors généralement la moitié du prix – une manière de les motiver à jouer le jeu de la cession –, partagé avec le budget P723 de l'immobilier de l'État.

Et l'État ne peine pas à vendre, bien au contraire. Si on peut retrouver des biens atypiques tels qu'une maison forestière, la majorité relève du tertiaire. Des actifs qui peuvent représenter des montants très importants, comme un bien de 20 000 m² en centre-ville d'une grande métropole. *“Lorsque l'on vend des biens simples, comme des appartements, des petits immeubles ou des maisons, on les vend au prix du marché, voire au-dessus, car ces derniers sont souvent bien placés”*, illustre Servan Ndjantcha. Selon le directeur général d'Agorastore, les biens génèrent généralement 5 ou 6 enchérisseurs au minimum, reflet d'une forte attractivité.

À noter que les biens immobiliers mis en vente par l'État ont été déclarés inutiles – à court comme à long terme – pour le public au sens large : ils sont proposés en amont aux collectivités, qui disposent d'un droit de priorité avant toute mise sur le marché. *“Elles l'exercent assez*

régulièrement dans l'ensemble du territoire", partage Selim Gaouar.

Lire aussi : [Foncière de l'État : les ministères invités à recenser les moyens alloués à leur patrimoine immobilier](#)

Des cessions qui se tarissent peu à peu

Par définition, les ventes immobilières de l'État sont amenées à se tarir au fur et à mesure des cessions, et les recettes avec. Au sein de l'analyse du compte d'affectation spéciale "Gestion du patrimoine immobilier de l'État" figurant dans son [rapport](#) sur l'exécution du budget 2025 récemment publié, la Cour des comptes pointe *"une pérennisation des recettes de cession soumise à plusieurs inconnues"*. Tandis que les opérations dites "rares", supérieures à 25 millions d'euros, représentaient une part majeure des recettes du compte entre 2013 et 2019, leur niveau se réduit depuis 2020. *"Cette situation s'explique par la réduction des ventes de biens attractifs au fur et à mesure des cessions engagées depuis 2006"*, peut-on lire. Afin d'évaluer le potentiel des recettes de cessions, la rue Cambon préconise à nouveau de construire une prévision *"plus fine"* des ventes attendues, *"associée à l'affichage de la stratégie de valorisation des biens immobiliers de l'État, notamment s'agissant des opérations exceptionnelles"*. En 2025, les cessions représentaient 65 % des recettes, et les redevances (forme de loyers) 34 %.

Élections professionnelles dans la fonction publique : les syndicats en campagne dans un paysage bouleversé

Par Marie Malaterre

7-8 minutes

La campagne est lancée ! En tout cas, l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique sont mobilisées en vue des prochaines élections professionnelles qui se dérouleront le 10 décembre.

Si les vieilles méthodes, comme les tracts, les guides édités à destination des militants et agents ou encore les kits de communication fonctionnent encore et restent absolument indispensables pour être visibles, rien ne remplace le contact direct. *“Les essentiels d'une bonne campagne sont des représentants efficaces sur le terrain portant des revendications en adéquation avec les attentes des agents, estime Pascal Kessler, président de la FA-FP. Il faut un message et un discours qui leur parlent. L'enjeu, c'est la proximité.”*

Lire aussi : [Vote électronique, participation, remontée des résultats... Les premiers chantiers pour les élections professionnelles 2026 s'ouvrent](#)

Un point de vue partagé par Laure Revel, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. L'organisation a d'ores et déjà outillé les militants des trois versants, tandis que les différentes fédérations travaillent aussi sur ces élections dans la fonction publique, autour d'une communication sectorielle. *“Pour nous, les élections, c'est aller vers les agents, défendre leurs conditions de travail, leurs rémunérations, détaille-t-elle. Nous faisons un syndicalisme d'adhérents, et nous nous reposons sur ce que nous livrent les agents sur le terrain.”*

“Pour Solidaires, la campagne, c'est d'abord le travail quotidien mené par

les équipes, enchaîne Gaëlle Martinez, déléguée générale de Solidaires Fonction publique. *C'est chaque jour pendant quatre ans que l'on se bat.*” Elle concède néanmoins qu’il reste dans les mois qui précèdent le scrutin un enjeu à faire connaître les syndicats, notamment en montrant ce qui a été gagné.

Le rôle essentiel de l’administration

Sur le fond, le défi numéro un reste indéniablement celui de la participation. Une préoccupation présente à l’esprit de l’ensemble des responsables syndicaux que nous avons interrogés. *“Ce point ne relève pas de la communication syndicale, mais bien de l’administration, estime néanmoins Gaëlle Martinez. C’est elle qui doit s’assurer de bien faire connaître l’échéance, son importance, et s’assurer que tout est fait pour que personne ne soit exclu du vote, que ce soit en termes d’accessibilité ou de clarté des procédures de vote.”* Car les baisses de participation enregistrées lors des dernières élections politiques laissent craindre le pire quant au prochain scrutin professionnel dans la fonction publique.

Pour rappel, la participation y avait de nouveau reculé en 2022 pour atteindre 43,7 % contre 49,8 % aux élections de 2018.

Les syndicats s’accordent à dire et à répéter que la responsabilité de l’administration sur ce sujet est essentielle, d’une part pour rappeler le rôle des représentants des personnels, et d’autre part pour inciter à voter.

Imbriqué dans cet enjeu de participation, le sujet du vote électronique inquiète et les organisations syndicales en font un sujet de communication en tant que tel dans le cadre de cette campagne. À l’image du scrutin de 2022, le vote électronique sera la règle cette année dans la fonction publique d’État. Dans la territoriale et l’hospitalière, il n’est pas obligatoire, mais les établissements et collectivités peuvent néanmoins y recourir sur dérogation.

Lire aussi : [Élections professionnelles : les nouvelles règles du jeu pour 2026](#)

“Le vote électronique induit une perte de la dimension collective du vote,

mais aussi de sa visibilité, analyse Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU Fonction publique. Toutes les dynamiques de vote qui pouvaient exister à l'échelle des administrations et concentrées sur une journée s'amenuisent et l'enjeu pour nous est de communiquer sur les élections professionnelles en tant qu'événement, pensé collectivement et non pour chaque agent, derrière son ordinateur."

L'enjeu se matérialise d'ailleurs dans le contenu des tracts et affiches de campagne, notamment à travers des conseils techniques et pratiques sur le vote électronique, qui restent nécessaires pour un certain nombre d'agents ne travaillant pas derrière un bureau.

D'autant que certains d'entre eux vont devoir voter plusieurs fois, par exemple dans le versant territorial et les élections des représentants syndicaux à la CNRACL, la caisse de retraites des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers qui concerne même les retraités. Un enjeu supplémentaire en matière de communication.

À l'autre bout du spectre, intervient aussi la nécessité de s'adapter aux agents les plus jeunes, dans la mesure où ils sont nombreux à ne pas participer aux élections politiques. *"Nous sommes évidemment présents sur les réseaux sociaux pour toucher les jeunes agents, confirme Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique. Nous travaillons aussi à l'adaptation de nos outils numériques aux agents porteurs de handicap."* Le maître-mot de cette campagne est l'adaptation pour ne pas rater un contact avec un agent ou l'une de ses questions. C'est d'autant plus vrai que le positionnement des syndicats a incontestablement changé depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019.

Axer sa communication sur la pédagogie

Ces derniers ne le cachent pas : la réduction des compétences des commissions administratives paritaires (CAP) et le fait que les représentants du personnel n'ont plus la capacité d'intervenir directement dans tout ce qui touche aux promotions et mobilités ont inévitablement changé la donne et la manière de s'adresser aux agents. *"Avant, les agents étaient bien évidemment très intéressés par les informations que*

l'on pouvait leur donner sur le déroulement de leur carrière à la suite des commissions et c'était véritablement un point central de notre communication localement", concède Pascal Kessler pour la FA-FP.

Aujourd'hui, la communication à l'approche des élections professionnelles se déporte sur des sujets de conditions de travail, de rémunération et les syndicats sont nombreux à rapporter le développement d'échanges en tête-à-tête avec les agents et moins de réunions générales.

La campagne autour des élections professionnelles est plus que jamais cette année axée sur la pédagogie, avec des agents qui n'ont pas forcément en tête toutes les modifications issues de la loi de transformation de la fonction publique et ses répercussions sur leur représentation au sein des instances. *"Nous sommes également là pour expliquer,* confirme Sylviane Brousse, de la CGT fonction publique. *Si les compétences des CAP ont été réduites, il faut réaffirmer leur importance, notamment sur les sujets disciplinaires et les conseils médicaux."*

Charge également aux syndicats de communiquer et de convaincre autour des grands enjeux à défendre dans une période où les tentatives pour réduire les droits des agents ont été à la fois fortes et nombreuses.

Au ministère de la Justice, la procédure pénale numérique se diffuse

Par Victoria Beurnez

8–10 minutes

La procédure pénale numérique (PPN) est bien engagée au sein du ministère de la Justice. Depuis les premières réflexions sur le projet en 2018, et un décret d'application du traitement des données en 2020, ce ne sont pas moins de 9,3 millions de procédures numériques qui ont désormais transité à travers les flux de la Justice, de manière entièrement dématérialisée, dont 3,5 millions sur la seule année 2025.

Pour rappel, la procédure pénale numérique, qui fait l'objet d'une direction à part entière au sein du ministère, remplit deux objectifs : *“faciliter et améliorer le traitement de dossiers pénaux par les magistrats, les greffiers et les personnes habilitées à les assister”*, *“fluidifier les échanges d'information et l'accès au dossier de procédure”*, en faisant du numérique, et non plus du papier, la trajectoire par défaut des procédures pénales. Concrètement, depuis l'agent de police jusqu'à l'arrivée en procédure auprès des magistrats et greffiers, tout transite désormais par un unique canal permettant à chacun d'accéder aux procédures le concernant, d'annoter également les pièces en temps réel, d'y accéder de manière simple et fluide.

Une “révolution”

“Nous nous sommes vite rendu compte qu'il s'agissait d'une révolution, mais que nous n'avions pas les outils adaptés”, explique Anne-Laure Sandretto, directrice du programme “Procédure pénale numérique” au sein du ministère de la Justice. Le projet a en effet bénéficié, dès 2021,

d'une qualification en tant que direction de programme unique, avant d'être fusionné en 2023 avec ses homologues du ministère de l'Intérieur, pour des raisons de cohérence : le ministère de l'Intérieur envoie les procédures, et celui de la Justice les reçoit. Or, avant la fusion, alors que l'Intérieur prenait déjà les plaintes en version numérique, ce n'était pas le cas à la Justice, obligeant les agents de l'Intérieur à "rematérialiser" pour se conformer aux pratiques. *"Pour que cela soit gagnant pour tout le monde, nous avons déployé en premier lieu les procédures les plus simples sur le territoire national : les classements sans suite automatisés. Ce sont des procédures de moins grande importance, mais très fortes en volumétrie"*, explique la directrice. Une façon de mettre le pied à l'étrier.

Lire aussi : [Le ministère de la Justice donne le coup d'envoi à la procédure pénale numérique](#)

Les premières expérimentations ont débuté dans les tribunaux d'Amiens et de Blois dès 2019. À date, la quasi-totalité des 177 tribunaux de France voguent vers le tout numérique : seuls les tribunaux de Paris, Nanterre pour les déferrements, et Mayotte, pour les procédures concernant les mineurs, manquent à l'appel pour l'heure.

La totalité des flux presque ouverts

Et, dans le détail, désormais, presque la totalité des flux correctionnels ont été ouverts, c'est-à-dire les procédures les plus nombreuses : les contraventions de cinquième classe, l'ensemble des classements sans suite, les convocations par officier de police judiciaire, les déferrements, les ordonnances pénales... Toutes ces procédures partent de manière dématérialisée depuis le ministère de l'Intérieur, et arrivent directement à la Justice. À ce stade, la direction planche encore sur l'intégration de l'instruction, du criminel, et des contraventions des quatre premières classes. *"Il n'y a pas de réel empêchement, ce sont simplement les prochaines étapes du dispositif"* », explique Anne-Laure Sandretto. En avril dernier, le ministère estimait à 2,9 millions d'euros les économies réalisées en matière d'achat de papier.

Lire aussi : [La Justice se dote d'une direction de programme dédiée à](#)

Pour financer cette transformation, la direction de programme a pu compter sur plusieurs enveloppes successives du [Fonds de transformation de l'action publique](#) (Ftap). Ainsi, un premier Ftap a permis la construction du “dossier pénal numérique” et a soutenu la conduite du changement auprès des agents. Les suivants ont permis d'avancer sur des dossiers plus complexes, à savoir l'audience correctionnelle, ou encore le lancement de traitements similaires pour l'exécution et l'application des peines.

Une certification “tribunal pénal numérique”

Pour encourager l'engagement des tribunaux dans la démarche, le ministère de la Justice délivre désormais une certification “tribunal pénal numérique”. *“Il s'agit d'une certification annuelle, pour laquelle les juridictions peuvent candidater. De notre côté, nous vérifions la validation de certains critères, nous procédons à un audit, puis nous la délivrons, le cas échéant. Ces juridictions deviennent alors des phares au milieu du territoire, dont on atteste les bonnes pratiques numériques”*, explique celle qui était, précédemment, procureure adjointe à Amiens. Ainsi, en 2025, 30 tribunaux ont été certifiés.

Lire aussi : [Après l'expérimentation, le ministère de la Justice déploie en interne son assistant d'IA générative](#)

Ces tribunaux sont aussi les acteurs principaux de l'offre de formation dispensée par la direction de programme. *“Ce sont des greffiers qui parlent à d'autres greffiers, des magistrats qui parlent à d'autres magistrats : ce sont des gens passés par les mêmes difficultés, les mêmes doutes, et qui obtiennent des réponses concrètes. Ça fonctionne vraiment bien”*, détaille Anne-Laure Sandretto. Des formations qui, par ailleurs, s'avèrent indispensables tant les pratiques des agents de la justice se trouvent profondément métamorphosées.

Suivre et accompagner les changements

En plus de s'accoutumer aux évolutions des outils numériques, sur lesquels la direction de programme doit garder un œil en permanence pour rester au niveau, mais aussi ne pas laisser derrière les tribunaux, la conduite du changement la plus importante se fait du côté des agents.

“Vous êtes habitués depuis des années à lire vos dossiers, à y mettre des post-its, à feuilleter d’une certaine manière, vous avez vos repères. Dans le numérique, on perd complètement ces habitudes. Et même si à terme, on y gagne, cette transition doit être accompagnée”, explique la directrice de programme, qui valorise une politique *“des petits pas”* auprès des agents pour éviter que ces derniers ne soient dépassés.

Pour garder une oreille attentive sur les juridictions, la direction mise sur les études d’impact, la chronométrie, et surtout les retours sur les points complexes rencontrés par les juridictions. *“Tout nouvel outil que nous mettons en place est testé par des juridictions, généralement à de bons stades d’avancement : nous écoutons leurs retours jusqu’à ce qu’elles nous disent que c’est bon, on peut déployer nationalement”*, précise Anne-Laure Sandretto.

Recentrer les agents sur les tâches qui comptent

Au bout du compte, les tâches les plus chronophages, comme les photocopies, les transits “physiques” de documents ou la numérisation, seront abandonnées, au profit de la vérification des informations, de l’étude de dossier. *“Nous essayons de recentrer chaque poste en lui enlevant des tâches qui n’étaient, à l’origine, pas les siennes.”* La procédure pénale numérique a d’autres avantages : elle apporte en lisibilité et fluidité, permet de trouver rapidement des informations pertinentes et les pièces correspondantes à la procédure, et d’avoir, finalement, une vue d’ensemble de la procédure en un coup d’œil.

Lire aussi : [La nouvelle direction de programme IA de la Justice dévoile ses premiers chantiers](#)

Si le chantier est déjà bien avancé, il n’en est encore qu’à ses débuts. Toute une réflexion sur la donnée est en cours, avec, à terme, l’envie de pouvoir interconnecter tous les outils du ministère de la Justice et de

l'Intérieur concernés pour limiter au minimum les “ressaisies”, c'est-à-dire le fait de fournir plusieurs fois une même donnée. “*La vraie révolution est dans la transformation par la donnée, et par ce que l'on en fera*”, espère Anne-Laure Sandretto. Ce chantier s'ajoute aussi à l'intégration des autres flux de justice encore non concernés par la PPN. Pour continuer à se développer, la direction de programme songe à rejoindre le cloud interne du ministère de l'Intérieur, Pi. “*Ce sont les partenaires dont on est le plus proche, en toute logique.*” À condition, évidemment, que les critères de sécurité adéquats soient remplis pour la direction de programme.